



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Groupe d'officiers français en appui des forces kurdes

Question écrite n° 7306

### Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères à propos de la présence de soldats français sur le territoire syrien qui viendraient en appui des forces kurdes. Le média Sputnik, reprenant l'information du journal turc « Yeni Safak », relate l'envoi d'officiers français dans le nord de la Syrie, à Manbij précisément, pour soutenir les forces kurdes devant faire face à l'armée turque. Il semblerait que le soutien militaire de la France aux kurdes syriens fait suite à la réception à l'Élysée d'une importante délégation kurde. La présence de soldats français en appui aux forces kurdes ne porte-t-elle pas, dans le contexte syrien, un risque d'affrontement avec la Turquie ? Il lui demande les raisons qui motivent ce soutien militaire et les résultats que la France en attend.

### Texte de la réponse

La lutte contre le terrorisme demeure la première priorité de la France en Syrie, c'est un enjeu de sécurité nationale absolu. Dans ce cadre, l'action de la Coalition internationale contre Daech, à laquelle la France contribue à travers l'opération Chammal, coopère avec les Forces démocratiques syriennes (FDS), composées de combattants kurdes et arabes, pour mener les opérations militaires contre Daech. La France entretient par ailleurs un dialogue étroit avec la Turquie sur cette question comme sur l'ensemble des enjeux de la crise syrienne. Elle a rappelé à plusieurs reprises son attachement à la prise en compte des préoccupations de sécurité légitimes de la Turquie. La France poursuivra ses échanges francs et constructifs avec la Turquie pour mener à bien la lutte contre Daech qui menace la sécurité nationale de nos deux pays et continuera à se mobiliser pour trouver une solution politique à la crise syrienne.

### Données clés

**Auteur :** [M. José Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7306

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 avril 2018](#), page 2930

**Réponse publiée au JO le :** [17 juillet 2018](#), page 6391